

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 14,
à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 40

EDOUARD ROUYÈRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.

à Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

Pour l'étranger les frais de poste en sus

Monaco, le 19 Janvier 1886

ACTES OFFICIELS

Par Ordonnance Souveraine du 11 de ce mois, M. François Robyns d'Inkendaële, Chargé d'Affaires honoraire, Consul Général de Son Altesse Sérénissime pour le Royaume de Belgique, Commissaire de la Principauté à l'Exposition Universelle d'Anvers en 1885, a été promu à la dignité de Grand' Croix de l'Ordre de Saint-Charles ;

Et M. Edmond Blanc, Commissaire de la Principauté à la même Exposition, a été promu au grade d'Officier de l'Ordre de Saint-Charles.

Par une autre Ordonnance Souveraine du même jour, M. Léon Estor, Secrétaire de la Commission de la Principauté à ladite Exposition, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

NOUVELLES LOCALES

Nous n'avons pas l'habitude de démentir les assertions plus ou moins mal fondées que la presse semble se plaire, depuis quelque temps, à lancer contre notre pays, car nous attachons peu de valeur à des attaques dont le but n'est que trop connu, et nous laissons au bon sens public et aux nombreux touristes qui nous visitent le soin d'apprécier le manque de réalité de ces faux bruits. Cependant il y a des nouvelles trop importantes pour qu'en les passant sous silence nous les laissions s'accréditer.

Telle est la prochaine expulsion des jésuites résidant à Monaco, que plusieurs journaux viennent d'annoncer.

Ce fait est complètement inexact, et les détails dont il est accompagné n'existent que dans l'imagination de correspondants mal renseignés ou mal intentionnés.

Les jésuites piémontais, auxquels le Prince Charles III accorde depuis 25 ans la plus généreuse hospitalité, ont fondé à Monaco, avec le concours de Son Altesse Sérénissime et dans des bâtiments qui lui appartiennent, un vaste collège où les grandes familles d'Italie envoient leurs enfants, et qui a obtenu, dès sa création, le succès dont jouissent ordinairement les établissements d'éducation dirigés par les RR. PP.

L'existence de ce collège n'est nullement compromise, et les jésuites, malgré les efforts tentés pour les faire revenir en Italie, désirent rester et resteront à Monaco, où ils n'ont cessé de se concilier la bienveillance du Prince et de son Gouvernement, ainsi que les sympathies de l'Autorité épiscopale et de la population de la Principauté.

La distribution solennelle des récompenses décernées à l'occasion de l'Exposition universelle d'Anvers a eu lieu dimanche 17 janvier à 2 heures, dans la grande salle de théâtre du collège de la Visitation; le service intérieur était fait par un détachement de gardes d'honneur que commandait un sous-officier.

La cérémonie, présidée par S. Exc. le Gouverneur Général, avait attiré les principaux fonctionnaires, les magistrats, les exposants, collaborateurs et coopérateurs, ainsi qu'une foule brillante d'invités.

La salle était décorée, pavisée de drapeaux et ornée d'écussons aux armes du Prince. Au fond, sur l'estrade, a pris place S. Exc. le Gouverneur Général, ayant à ses côtés S. G. M^{gr} l'Evêque, MM. le comte Gastaldi, consul de Belgique; Edmond Blanc, commissaire de la Principauté à l'Exposition; le Colonel de Sainte-Croix; le L^l-Colonel de Castro; Estor, secrétaire de la commission, et les principales autorités. Le sous-officier et les gardes d'honneur de Son Altesse Sérénissime qui ont fait le service à Anvers y figuraient aussi.

Trois commissaires faisaient aux arrivants les honneurs de la salle; des sentinelles étaient placées aux portes.

La Société philharmonique ayant fait entendre un des morceaux de son répertoire, S. Exc. le Gouverneur Général s'est félicité d'être appelé à l'honneur de présider cette distribution de récompenses, nouveau bienfait de notre auguste Souverain, qui, en acceptant l'invitation du Gouvernement Belge et de la Commission des sections étrangères, a voulu nous faire participer à la manifestation universelle préparée dans un royaume avec lequel nous sommes alliés par les meilleurs rapports diplomatiques et diverses conventions internationales, et que S. M. le Roi des Belges avait prise sous son patronage.

Son Excellence a mis en lumière le dévouement, les services si honorables de M. Robyns d'Inkendaële, et fait ressortir le concours intelligent prêté par M. Ed. Blanc, commissaires de la Principauté à Anvers, ainsi que les diverses initiatives individuelles qui avaient participé au succès de l'œuvre

si intéressante dont nous constatons le succès, et, en terminant, M. le Gouverneur Général a annoncé que Son Altesse Sérénissime avait daigné le charger de remettre les distinctions ci-après :

La grand'croix de l'ordre de Saint-Charles à M. Robyns d'Inkendaële, chargé d'affaires honoraire, consul général de Son Altesse Sérénissime pour le royaume de Belgique, commissaire de la Principauté à l'Exposition d'Anvers;

La croix d'officier du même ordre à M. Edmond Blanc, commissaire de la Principauté;

La croix de chevalier à M. Léon Estor, secrétaire de la commission.

M. Estor a fait l'appel des lauréats, et tous ceux qui se trouvaient présents sont venus recevoir les diplômes et médailles décernés par le jury de l'Exposition.

Les diplômes et la médaille destinés à S. A. S. M^{gr} le Prince Héritaire ont été remis à M. le L^l-Colonel de Castro, aide de camp.

La cérémonie a été terminée par la Marche Nationale, et la foule s'est empressée d'aller contempler au Musée les produits qui venaient d'être récompensés.

Voici la liste des lauréats :

S. A. S. M^{gr} LE PRINCE HÉRÉDITAIRE DE MONACO

Diplôme d'honneur et Médaille d'or
Etudes microscopiques (classe 3).

GOVERNEMENT DE MONACO
Diplôme d'honneur
Comité des Travaux Publics (classe 61).

Médaille d'or
Plan cadastral de la Principauté (classe 61).

Médaille d'argent
Monnaies et médailles de la Principauté (classe 10).

Médaille d'argent
Modèle en relief de la Cathédrale de Monaco (classe 6).

Mention honorable
Comité de l'Instruction Publique (classe 1).

EXPOSANTS

Hors concours (Membre du jury)

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET ARTISTIQUE. — Céramique (classe 15).

Médailles d'or

M. le docteur GUEIRARD. — Carte météorologique (classe 11).

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET ARTISTIQUE. — Parfumerie (classe 23).

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET ARTISTIQUE. — Matières premières (classe 42).

Médailles d'argent

MM. CAVALLERO (Luigi). — Céramique (classe 15).

CRUZEL (Léon). — Produits pharmaceutiques (classe 42).

- MM. ECKENBERG (Jean). — Fruits confits (classe 68).
 FARALDO (François). — Marqueterie (classe 24).
 IMPRIMERIE DE MONACO. — Ouvrages divers (classe 4).
 MÉDECIN (Antoine). — Vins rouge et blanc (classe 69).
 NERI (Pierre). — Produits des industries forestières (classe 39).
 SCHÖFFER (Paul). — Législation (classe 79).
 SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET ARTISTIQUE — Boissons spiritueuses (classe 68).
 SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE ET ARTISTIQUE. — Vins cuits (classe 69).
 STREICHER (Emile). — Objets préparés pour l'étude microscopique (classe 3).

Médailles de bronze

- MM. CERESA (Pierre). — Appareil automatique pour l'ouverture des boîtes à pigeons (classe 54).
 DALBERA (Jean-Baptiste). — Echantillons de bois de la Principauté (classe 39).
 DESTEFFANIS (Charles). — Vannerie (classe 24).
 GINDRE (Pascal). — Huiles d'olives (classe 67).
 MOEHR (Nestor). — Parfumerie (classe 23).
 POINSOT (Henri). — Maquette des décors du premier acte de *Lakmé* (classe 6).
 SOUDRILLE (Eugène-Charles). — Eaux gazeuses artificielles (classe 42).
 SOUDRILLE (Eugène-Charles). — Sirops (classe 68).

Mentions honorables

- MM. CRUZEL (Léon). — Parfumerie (classe 23).
 DALBERA (Jean-Baptiste). — Chapeaux de paille (classe 33).
 DESTEFFANIS (Charles). — Chapeaux de paille (classe 33).
 FLORY (Jules). — Chapeaux de paille (classe 33).
 le Comte GASTALDI. — Huile d'olives (classe 67).
 GUYOT (Bourgeois). — Armes (classe 35).
 LOMBARD (Antoine). — Oranges et citrons (classe 67).
 MARQUET (Joseph). — Echantillons de pierres et de bois de la Principauté (classe 61).
 MARQUET (Joseph). — Huile d'olives (classe 67).
 MÉDECIN (Antoine). — Huile d'olives (classe 67).
 MEURIS (Benjamin). — Peinture (vues de Monaco) (classe 6).
 NATUREL (M^{me} Fernande). — Peinture (vues de la Principauté) (classe 6).
 RIGONI (Jules). — Meuble sculpté (classe 12).
 STREICHER (Emile). — Collection d'histoire naturelle (classe 40).
 STREICHER (Alfred). — Eaux gazeuses artificielles (classe 42).
 TANTY (François). — Conserves alimentaires (classe 67).
 VIEILLARD (Alphonse). — Collection d'histoire naturelle (classe 40).

COLLABORATEURS

Médailles d'or

- MM. BARRÉ (Edouard), ingénieur. (Comité des Travaux Publics de la Principauté). — Pont de Sainte-Dévote (classe 61).
 GRISEL (Jules), ingénieur. (Comité des Travaux Publics de la Principauté). — Canalisation des eaux (classe 61).
 LAMBERT (Albert), directeur du Laboratoire. (Société Industrielle et Artistique). — Distillerie (classe 42).
 LENORMAND (Charles), architecte. (Comité des Travaux Publics de la Principauté). — Cathédrale de la Monaco (classe 61).

Médailles d'argent

- MM. CORBEL (Jacques-Ange), sculpteur ornementiste. (Comité des Travaux Publics de la Principauté). — Modèle en plâtre de la Cathédrale (classe 61).
 JOLIVOT (Charles). (Comité de l'Instruction Publique). — Notice sur les Monnaies et Médailles de la Principauté (classe 10).
 MARTIN (François). Imprimerie et librairie. — Imprimerie de Monaco (classe 4).
 MERKLIN (Joseph), facteur d'orgues. (Comité des Travaux Publics de la Principauté). — Constructeur des orgues de l'église Saint-Charles (classe 61).
 NATUREL (Pierre), architecte. (Comité des Travaux Publics de la Principauté). — Plan cadastral de la Principauté (classe 61).
 NATUREL (M^{me} Fernande). (Société Industrielle et Artistique). — Peintre céramiste (classe 15).
 SAIGE (Gustave), archiviste. (Comité de l'Instruction Publique). — Ouvrages divers imprimés à Monaco (classes 3 et 4).

Médaille de bronze

- M. LAMBERT (Albert), Directeur du Laboratoire (Société Industrielle et Artistique). — Parfumerie (classe 23).

COOPÉRATEURS

Médaille d'argent

- M. COURBE (Abel). (Société Industrielle et Artistique). — Céramique (classe 15).

Médailles de bronze

- MM. AUREGLIA (Louis). (Imprimerie de Monaco) (classe 4).
 PANIZZI (Vincent). (Imprimerie de Monaco) (classe 4).
 ALLAVENA (Antoine). (Société Industrielle et Artistique). — Laboratoire et distillerie (classe 23).

Mention honorable

- M. LE GRÉNÉ (Jean-Auguste). (Coopérateur de S. A. S. M^{re} le Prince Héritaire). Préparations microscopiques (classe 3).

Le Musée, qui aussitôt la distribution des récompenses, a été officiellement ouvert par S. Exc. le Gouverneur Général, a attiré toute l'après-midi une grande foule de visiteurs. Décorées avec art, les trois salles du pavillon contiennent les produits envoyés par Monaco à Anvers qui s'ajoutent aux objets appartenant déjà au Musée.

Dans la pièce d'entrée, à gauche, le plan de notre cathédrale fait face au meuble sculpté de M. Rigoni, sur lequel sont exposés les parfums et liqueurs de la Société Industrielle. Sur les côtés, des bois bruts et ouvrés du pays : olivier, caroubier, oranger, citronnier, etc.; le panneau de M. Neri, reproduisant les armes de nos Princes; les huiles, le vin, les fruits de Monaco.

Dans le grand salon du milieu, les plans de la Principauté, de la canalisation des eaux, du pont de Sainte-Dévote, des orgues de Saint-Charles, une vue de Monaco, peinture de M^{me} Naturel, les collections microscopiques de M. Streicher, les magnifiques produits de la poterie artistique, la riche collection des monnaies et médailles de Monaco, le trésor romain trouvé dans les fouilles du gazomètre, etc., etc.

Dans la troisième pièce, les collections d'histoire naturelle, la maquette de M. Poinsot et des vues photographiques de la Principauté.

Le public n'a cessé de témoigner son admiration pour cette superbe exhibition qui a complété si heureusement la belle cérémonie de la distribution des récompenses.

L'exposition des produits récompensés à Anvers sera ouverte au public durant cette semaine, tous les jours, de 1 heure à 4 heures après-midi.

La statistique médicale de la Principauté pour 1885 constate un état sanitaire excellent. Durant cette période, il n'y a eu aucune maladie épidémique, et la moyenne des décès est descendue à 1 sur 58 habitants, au lieu de 1 sur 50, moyenne des cinq dernières années, beaucoup plus faible que celle des pays environnants.

On peut constater ainsi les progrès de l'hygiène publique dus en grande partie aux travaux exécutés par le Gouvernement et à la sollicitude que provoquent tous les intérêts de la population.

FÊTE DE SAINTE DÉVOTE

Patronne principale de la Principauté de Monaco

A partir de lundi 18 jusqu'au mardi 26 janvier, auront lieu les pieux exercices de la neuvaine préparatoire à la fête de Sainte Dévôte, avec Salut du Saint Sacrement :

A la Cathédrale et à l'église Saint-Charles, à 6 heures du soir;

A l'église Sainte-Dévôte, à 5 heures du soir.

Mardi 26 janvier (veille de la fête)

A 9 heures et demie du matin. — Grand'Messe à l'église Sainte-Dévôte, à la Condamine.

Mercredi 27 janvier

Solennité de Sainte Dévôte, vierge et martyre (Fête d'obligation pour la Principauté)

Les messes auront lieu dans toutes les églises comme le dimanche.

L'orchestre et la Maîtrise de la Cathédrale, sous la direction de M. F. Bellini, maître de chapelle, donneront, le mercredi 27 janvier, à l'occasion de la fête de Sainte-Dévôte, une seconde audition de la Messe solennelle du *Sacre*, de Chérubini. Rappelons à ce sujet que, pour la première fois, nous entendrons cette œuvre complète. Le jour de la Saint-Charles, l'année dernière, on n'avait pu en exécuter qu'une grande partie, le *Credo* notamment n'étant pas entièrement su. A l'Offertoire, M^{re} de Labor-dette chantera un *Ave Maria* d'Hack, avec baryton, et à l'Élévation, *O Salutaris*, de Lefébure.

Le 15 janvier, un trois-mâts à vapeur anglais, *Statira*, venant de Newcastle (Angleterre), est arrivé dans notre port avec un chargement de houille pour l'usine à gaz.

Ce bâtiment compte 17 hommes d'équipage commandés par le capitaine Egglefield, et jauge 620 tonneaux.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE.

Avis. — Il est établi un Train Spécial, composé de 1^{res} classes seulement, de *Menton à Monte Carlo*, les jeudis 21 et 28 janvier 1886.

Départ de Menton 1 h. 21 soir.

Cabbé-Roquebrune, arrivée. 1 h. 28 soir.

— départ. 1 h. 32, —

Arrivée à Monte-Carlo 1 h. 38 soir.

Veut-on savoir combien il a été vendu à ce jour de timbres-poste de Monaco, depuis leur émission, au bureau seul de notre ville? Près de 214,000! Savoir :

85,450, à 1 cent.; 32,089, à 2 cent.; 37,328, à 5 cent.; 6,116, à 10 cent.; 35,787, à 15 cent.; 12,604, à 25 cent. et 4,300, de 40, 75 cent., 1 et 5 francs.

Ces timbres ont fait la joie des collectionneurs, et de nombreuses demandes de collections sont arrivées, les unes d'Angleterre, de Belgique, d'Amérique, etc. Citons entre autres, M. le baron Henri de Rothschild qui est, on le sait, un grand amateur; M. Robyns d'Inkendaële, Consul général de Monaco à Bruxelles; M. Henri Viechter, à Halifax (Canada); M. G. B. Calman, à New-York.

Boccace, l'opéra comique en 3 actes de MM. Chivot et Duru, musique de M. F. de Suppé, a obtenu mardi et samedi un légitime succès sur la scène de Monte-Carlo. M^{lles} Noémie Vernon et Marie Herman, chargées, la première du rôle de Boccace, la seconde de celui de Béatrice, ont été applaudies à plusieurs reprises. Les autres rôles sont bien tenus, et les décors, ainsi que les costumes, méritent une mention spéciale. L'orchestre s'acquitte bien de sa difficile mission, sous l'habile direction de M. Steck.

THÉÂTRE DU CERCLE DES ÉTRANGERS

Mardi 19 et samedi 23 janvier, à 8 heures 1/4

LE GRAND MOGOL

Jeudi 21 janvier 1886, à 2 h. 1/2

9^e CONCERT DE MUSIQUE CLASSIQUE ANCIENNE & MODERNE

Sous la direction de M. Arthur STECK

- Symphonie en ut majeur* Beethoven.
 A. Introduction et allegro — B. Andante cantabile — C. Menuet — D. Finale.
 Ouverture de *Jessonda* Spohr.
 (1^{re} audition).
 Airs de danse de *Castor et Pollux* . . . Rameau.
 (1^{re} audition).
 A. Air gai — B. Gavotte — C. Menuet — D. Passepied — E. Chaconne.
Roméo et Juliette, fragments Berlioz.
 (1^{re} audition).
 A. Scène d'amour — B. Fête chez Capulet.
 Suite d'orchestre sur *l'Arlésienne* . . . Bizet.
 A. Prélude — B. Minuetto — C. Adagietto
 D. Carillon.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

Lundi 11 janvier 1886

73 tireurs inscrits. — Quatre poules ont été tirées. La première entre 17 tireurs, partagée entre MM. Paul Gervais et Drevon; la deuxième, 18 tireurs, entre MM. Sutcliffe et Galine, 8 sur 8; la troisième, (deux louis), 17 tireurs, partagée entre MM. de Quélen et Barton; et la quatrième, 19 tireurs, gagnée par M. Blake.

Mardi 12 janvier

74 tireurs inscrits. POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 m. 1/2. 28 tireurs. MM. Maskens et Snowden, 4 sur 4, partagent 530 francs.

PRIX DE SAINT-QUENTIN. — Un Objet d'art, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. — Au second, 30 %. — 5 pigeons à 27 m. 1/2.

1^{er}, M. Paul Gervais, 13 sur 13 (1,070 fr.); 2^{es}, MM. Blake et Hall, 19 sur 24 (495 fr.).

POULE RÉGLEMENTAIRE. — (Handicap). — 20 fr. chaque. — 1 pigeon.

32 tireurs; divisée entre MM. Gordon Smith, Snowden, Guidicini, Drevon et Willoughbey.

Jeudi 14 janvier

Diverses poules ont été tirées, entre autres une qui avait amené 18 tireurs; partagée entre MM. Barton et Gordon Smith (340 fr.)

PRIX SUPPLÉMENTAIRE

20 tireurs.

1^{er}, M. Paul Gervais, 9 sur 10 (650 fr.); 2^e, M. Sutcliffe, 8 sur 10 (300 fr.).

Vendredi 15 janvier

Le prix de Dorlodot a clos les concours préparatoires, Les tireurs affluent. 87 s'étaient fait inscrire.

POULE D'ESSAI. — 20 francs chaque. — 1 pigeon à 28 mètres.

42 tireurs; partagée entre MM. le vicomte de Quélen et Drevon, 10 sur 10 (800 fr.);

3^e, M. de Guilhmonson, 9 sur 10.

PRIX DE DORLODOT — (Handicap). — Une Bourse de 500 fr. ajoutée à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. Au troisième, 20 %. — 5 pigeons.

Ce prix est vaillamment disputé entre trois français; 49 tireurs.

1^{er}, M. Paul Gervais, 13 sur 13 (1,600 fr.);

2^e, M. de Larocheffoucauld, 12 sur 13 (735 fr.);

3^e, M. le baron de Saint-Trivier, 10 sur 12 (490 fr.).

Double entre 19 tireurs; gagné par M. le vicomte de Quélen.

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

1^{er} Jour — Samedi 16 janvier

GRANDE POULE D'ESSAI

UNE BOURSE de 2,000 fr., ajoutée à une poule de 100 fr. chaque. Le second recevra 500 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 300 fr. et 20 %; le quatrième, 200 fr. et 15 % pris sur les entrées; le reste au premier. — 6 pigeons: 2 à 24 mètres; 2 à 26 mètres; 2 à 27 mètres. Barrage à 28 mètres. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

88 inscrits.

Nombreuse et brillante assemblée.

1^{er}, M. Moncorgé, français, 8 sur 8 (3,160 fr.);

2^e, M. Mainetto Ghido, italien, 11 sur 12 (1,850 fr.);

3^e, M. Seaton, anglais, 10 sur 12 (1,380 fr.);

4^e, M. Maskens, belge, 7 sur 9 (1,010 fr.).

Une poule tirée entre 32 shooters a été divisée entre MM. Murphy, Blake, Maskens, lord de Clifford, Kennedy et Riva.

Le temps était magnifique, les oiseaux excellents. Betting fort animé.

2^e Jour — Mardi 19 janvier

PRIX D'OUVERTURE

UN OBJET D'ART et 3,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 750 fr. sur le prix et 25 %; le troisième, 500 fr. et 20 %; le quatrième, 250 fr. et 15 % pris sur les entrées; le reste au premier. — 5 pigeons à 25 mètres. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

3^e et 4^e Jours — Vendredi 22 et Samedi 23 janvier

GRAND PRIX DU CASINO

UN OBJET D'ART et 20,000 fr., ajoutés à 200 fr. d'entrée. Le second recevra 4,000 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 2,000 fr. et 25 %; le quatrième, 1,000 fr. et 15 %; le reste au premier. — 12 pigeons: le premier jour, 5 pigeons à 26 mètres; le second, 7 pigeons à 27 mètres. Le gagnant de ce même prix, en 1885, reculera de 1 mètre. — 3 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

5^e Jour — Lundi 25 janvier

PRIX DE MONTE CARLO

GRAND HANDICAP LIBRE

UN OBJET D'ART et 3,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 750 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 500 fr. et 20 %; le quatrième, 250 fr. et 15 %; le reste au premier. — 3 pigeons. — 1 pigeon manqué entraîne la mise hors concours.

On lit dans l'Etoile Belge :

Le vicomte Edgard Dupleix de Cadignan et sa compagne Gabrielle Fougères, les extradés de Monaco, sont arrivés hier matin à Bruxelles, sous l'escorte de quatre gendarmes en bourgeois. Les inculpés ont été immédiatement conduits au parquet de M. le procureur du roi et de là dans le cabinet de M. le juge d'instruction Lenaerts, chargé de l'information des faits de détournements et d'escroquerie mis à la charge des deux extradés.

Les nombreux bagages, malles, etc., emportés par Dupleix de Cadignan, lors de sa fugue de Bruxelles et de la Belgique et saisis au moment de son arrestation à Monaco, avaient été expédiés au greffe du tribunal de Bruxelles et y étaient arrivés hier à destination. Il y a là de quoi remplir toute une chambre de pièces de conviction.

Le vicomte Edgard Dupleix de Cadignan, que le juge d'instruction a fait écrouer à la maison d'arrêt de Saint-Gilles, était correctement vêtu d'un costume de voyage, redingote noire avec pardessus imperméable gris.

La maîtresse du noble personnage, Gabrielle Fougères, écrouée à la prison cellulaire de femmes aux Petits-Carmes, avait également un costume de voyage très décent et fort modeste.

M. et M^{me} Vandersmissen se trouvaient au palais de justice. On disait qu'ils s'attendaient à être confrontés avec Dupleix de Cadignan.

M. le juge d'instruction Lenaerts a interrogé Dupleix jusqu'à 2 heures de l'après-midi; Gabrielle Fougères est restée dans son cabinet jusqu'à 4 heures. De 4 heures à 5 heures et demie, les deux inculpés ont conféré, dans un des cabinets d'attente du Palais, avec leur défenseur M^{re} Alphonse Stocquart, que le vicomte, par une lettre écrite de Lugano, a chargé de ses intérêts et de ceux de sa compagne.

Guy-Edgard-Paul-Joseph Dupleix de Cadignan est inculpé d'escroquerie, d'abus de confiance et d'usage de faux.

Le mandat décerné à charge de Gabrielle Lourde, veuve Fougères, porte qu'elle est inculpée d'avoir participé comme co-auteur ou comme complice aux escroqueries, abus de confiance et usage de faux commis par Dupleix de Cadignan, ou tout au moins d'avoir recelé le produit de ces délits.

Guy avait sur lui un volumineux mémoire et un dossier dans lequel il a classé les copies des lettres écrites par lui au procureur du roi à Bruxelles, au juge d'instruction, au chef du parquet de la Principauté de Monaco, à qui il demandait, paraît-il, de distraire des valeurs saisies sur lui, certaines sommes destinées à payer des effets échéant à la fin de décembre 1885.

Leur voyage a duré 23 jours. Dupleix de Cadignan avait signé son extradition immédiate à condition d'être accompagné par des agents ou des gendarmes en bourgeois. Ils allaient par petites étapes.

Vers 6 heures un quart, Dupleix et sa maîtresse ont quitté le palais de justice. Ils ont pris place dans une vigilante n^o 67, requise par le brigadier de gendarmerie qui a pris place avec eux dans la voiture qui s'est dirigée vers les Petits-Carmes où Gabrielle Fougères devait être écrouée.

La vigilante s'est arrêtée dans l'avant-cour, et Gabrielle Fougères est descendue avec le brigadier, tandis que Dupleix restait dans le véhicule sous la garde d'un gendarme.

Dupleix ayant froid aux pieds battait de la semelle, le cocher l'invita à s'abstenir de cet exercice, car, disait l'automédon, le fond pourrait se briser.

Gabrielle Fougères, appartient à une très honorable famille du Bordelais. Elle est veuve et mère de deux enfants, une fille âgée de 12 ans et un garçon âgé de 10 ans, qui se trouvent chez ses parents.

Elle se dit excessivement fatiguée, mais des seules prisons dans lesquelles elle a été enfermée, elle se plaint de celles d'Italie qui, à l'entendre, sont d'une malpropreté inénarrable, et où, à prix d'argent même, on ne peut se procurer les choses les plus indispensables.

Ayant demandé, à Milan, une chambre payante, cette faveur lui fut accordée moyennant une forte somme, on la plaça dans un petit réduit dans lequel on dressa un matelas sur deux chaises, les autres prisons qu'elle a traversées ne lui ont laissé que de bons souvenirs.

Embarqués à Monaco, où ils étaient on ne peut mieux — Dupleix à la caserne des carabiniers (gendarmerie Monégasque) — le bateau s'est dirigé sur Vintimille. De là à Milan, puis par différentes étapes en Suisse. A Lugano, les extradés ont séjourné chez le préfet qui les a accompagnés jusqu'à la limite du canton. Séjour à Mulhouse, ou, d'après les voyageurs, la prison est des plus confortables.

Lorsque pendant leur voyage, Dupleix et Fougères étaient séparés, ils s'écrivaient constamment. Ils ont passé la nuit du 6 au 7, à la gendarmerie de Wel-

kenraedt. Gabrielle Fougères, dans le lit d'un gendarme qui lui a galamment cédé sa couchette. Avant de se mettre au lit, ils ont passé une partie de la soirée au coin du feu, faisant la causette avec les bons gendarmes.

Le 7, à 4 heures du matin, ils se sont mis en route et auraient pu arriver à Bruxelles un jour plus tôt, mais il y avait eu un retard dans l'expédition de l'ordre prescrivant que les gendarmes d'escorte devaient être en bourgeois.

En arrivant aux Petits-Carmes, Gabrielle Fougères a demandé à être admise à l'infirmerie. Il n'a pu être fait droit à cette demande, le médecin ayant seul autorité pour placer un détenu au régime des malades. Le cas ne paraissant pas urgent, le médecin de service ne fut pas requis comme il est d'usage de le faire lorsqu'un détenu se déclare malade à son entrée.

Elle demanda alors à être admise à la pistole, mais comme elle ne possède pas un centime, cette satisfaction ne put lui être accordée. Elle a remis au directeur une lettre émanant de l'aumônier de la prison de Monaco et adressée à l'aumônier des Petits-Carmes, dans laquelle ce prêtre recommande tout particulièrement Gabrielle Fougères à son collègue de Bruxelles. Cette lettre est écrite en latin.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Saint-Raphaël. — On vient de faire une découverte archéologique importante. Les fouilles pratiquées en face du Casino pour la construction de deux maisons ont mis à jour un très grand nombre de débris de constructions romaines, fûts de colonnes, pilastres, revêtements en marbres rares, mosaïques, briques romaines, etc., etc. Cette découverte confirme bien les prévisions de M. Aubenas, le savant auteur de l'histoire de Fréjus, qui a toujours affirmé que Saint-Raphaël était déjà, du temps des Romains, une station médicale où s'élevaient de nombreuses villas.

Cannes. — Les courses, le lundi 11, ont été favorisées par une belle journée. En voici un compte rendu sommaire :

Le Prix de la Colonie (course de haies à réclamer), a été couru à 2 heures 40. Six chevaux prennent part à la course.

Serkis, à M. P. Vincent, monté par Johnson, arrive premier d'une longueur; Saint-Estèphe, à M. Wilde, monté par Bishop, arrive second de dix longueurs, et Poppée, à M. Estor Vidal, monté par Witt, arrive mauvais troisième.

Dans la seconde épreuve, prix des Bains de Mer de Monaco (steeple-chase), Baudres, au baron J. Finot, a fourni de fort belles courses et est arrivé premier de six longueurs. Il était monté par Hatchett. Moulaneuf, à M. Wilde, monté par Bishop, arrive second de quatre longueurs, et Stresa, à M. le comte de Talhouët-Roi, monté par W. Green, est arrivé troisième.

A 8 heures 40 a lieu la dernière épreuve de cette réunion. Prix du Chemin de fer (course de haies), Cavalcade, à M. A. Magne, monté par Kellich, arrive premier de deux longueurs; Réputation, à M. P. Vincent, monté par Johnson, arrive second; Militaire, au comte de la Routelière, monté par Witt, arrive mauvais troisième.

Nice. — A l'occasion des courses de Nice, les 21 et 24 janvier courant, la Compagnie fera les trains spéciaux suivant entre Nice et le Var :

Premier Train (aller) : Nice, départ, 10 h. 25 du matin; Le Var, arrivée, 10 h. 33 du matin.

Deuxième Train (aller) : Nice, départ, 1 h. 40 du soir; Le Var, arrivée, 1 h. 20 du soir.

Premier Train (retour) : le Var, départ, 4 h. 50 du soir; Nice (contrôle), 5 heures du soir; Nice (gare), arrivée, 5 h. 02, 5 h. 04 du soir.

Deuxième Train (retour) : le Var, départ, 5 h. 12 du soir; Nice (contrôle), 5 h. 22 du soir; Nice (gare), arrivée, 5 h. 24, 5 h. 26 du soir.

Aux mêmes dates, le train facultatif n^o 503 sera mis en marche entre Nice et Monte Carlo pour le transport des voyageurs. Il s'arrêtera dans toutes les gares.

Départ de Nice à 5 h. 55 du soir.

Arrivée à Monte Carlo, à 6 h. 35 du soir.

— La pluie n'a pas cessé pendant toute la journée du jeudi 14 janvier. C'est dire que les courses n'ont pas été fort brillantes.

Voici les résultats de cette première réunion sportive :

Prix d'Ouverture (courses de haies, 2,500 fr.; distance, 2,500 mètres). — Premier, Baudres, au baron Finot; deuxième, Duchesse, à M. d'Urred-Aubais.

Prix de Villefranche (courses de haies à réclamer, 3,000 fr.; distance, 2,500 mètres). — Premier, Saint-Estèphe, à M. Wilde; deuxième, Vallon, à M. Talhouët-Roi; troisième, Députation, à M. P. Vincent.

Prix de Beaulieu (steeple-chase, 4 000 fr.; distance, 3,200 mètres). — Premier, Libérateur, à M. Haudrew; deuxième, Spedwell, à M. Varin; troisième, Rose-Thé, à M. Baltazzi.

— Deuxième journée des courses, lundi 18 janvier. Très beau temps. Beaucoup de monde.
 Prix du Conseil Municipal, 5,000 francs. 8 partants.
 1^{er}, *Matador II*, à M. Magne; 2^e, *Réputation*, à M. Vincent.
 Grand Prix de Monaco, 20,000 francs. 13 partants.
 1^{er}, *Baudrés*, à M. le baron Finot; 2^e, *La Barbée*, à M. Guinebert; 3^e, *Avocat*, à M. Vincent.
 Prix du Conseil Général, 3,500 francs. 7 partants.
 1^{er}, *Libérateur*, à M. H. Andrews; 2^e, *Saint-Estèphe*, à M. Jorel; 3^e, *Paroli*.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Paris est sous l'émoi d'une série d'assassinats qui semblent faire entrer dans la vie réelle le vieux répertoire du théâtre de l'Ambigu. Rue Beaubourg, c'est une marchande de vins qui est étranglée dans sa cave, presque à la tombée du jour. Rue Caumartin, une femme galante est tuée en rentrant chez elle, dans des circonstances qui rappellent exactement les meurtres commis sur Marie Fellerath et Hélène Stain; enfin, le préfet de l'Eure, M. Barrême, regagnant Evreux, est assassiné en wagon, à la hauteur de la station de Maisons-Laffitte. Ce dernier crime, par la qualité de la victime et les conditions dans lesquelles il a été commis, est celui qui passionne surtout l'attention publique et il fait l'objet de toutes les conversations, aussi bien dans les salons élégants que dans les arrière-boutiques, car la sécurité des voies ferrées importe à tout le monde, et il est certain qu'il y a, en ce sens, des mesures plus efficaces que celles prises jusqu'à ce jour. Deux députés de l'Algérie en ont fait l'épreuve, cette semaine, sur les trains de banlieue, et si leur sort n'a pas été pareil à celui du malheureux préfet de l'Eure, la faute n'en a pas été à leurs agresseurs.

La morale de tous ces attentats, c'est que la justice ne saurait appliquer avec trop d'activité et trop d'énergie la loi récemment promulguée sur les récidivistes. Si l'on ne déporte sérieusement l'armée du crime au-delà des mers, la métropole ne cessera pas d'être le théâtre de drames plus sanglants et plus douloureux les uns que les autres. L'audace des malfaiteurs croît en proportion de la mansuétude qui leur est témoignée. C'est par la vigueur de la répression, par la persistance inexorable dans la poursuite des malfaiteurs, qu'on peut arriver à enrayer le crime. La philanthropie est une belle chose, mais il ne faut pas qu'elle s'exerce aux dépens des honnêtes gens pour le plus grand profit des coquins.

Comme s'il ne suffisait pas de toutes ces tragédies pour attrister la semaine, la mort s'est mêlée de la partie. Elle a emporté le comte Paul de Ségur et menace le peintre Paul Baudry.

Le comte de Ségur s'est éteint à la suite d'un refroidissement dans son vieil et bel hôtel de la rue de la Boétie. Il était fils du général de Ségur, l'historien de la Campagne de Russie, qui mourut membre de l'Académie Française, petit-fils du maître des cérémonies de Napoléon I^{er}, et arrière-petit-fils du maréchal ministre de Louis XV. De son mariage avec M^{lle} Greffulhe, il laisse un fils, le comte Louis de Ségur, ancien député de Seine-et-Marne, marié à M^{lle} Casimir Périer, et la duchesse d'Estissac, qui n'a pas moins de six enfants, deux fils, dont l'aîné, Alexandre, a épousé M^{lle} de Maillé, et quatre filles, la comtesse de Kergorlay, la comtesse Werner de Mérode, la comtesse Hermann de Mérode et M^{lle} Hélène de La Rochefoucauld.

La maison de Ségur est originaire de Limousin et compte deux représentants à la croisade de 1248. Elle a fourni des ambassadeurs, des gentilshommes de la Chambre, un surintendant de la maison d'Henri de Navarre, depuis Henri IV, un maréchal de France, des évêques, un ministre de la guerre, des dignitaires de l'Ordre du Saint-Esprit, un grand nombre d'officiers généraux, etc. Elle a des alliances très étendues, et la mort du comte de Ségur va fermer pour l'hiver de nombreux salons dans le faubourg Saint-Germain.

Samedi, Paul Baudry assistait au dîner donné par les membres de l'Académie des Beaux-Arts pour fêter l'entrée parmi eux du baron de Rothschild. Il avait frappé tous les convives par sa belle humeur et son entrain. Lundi, la maladie de cœur dont il est atteint depuis longtemps, avec complication d'albuminurie, le fit cruellement souffrir. Cependant, aucun symptôme alarmant n'était venu compliquer son état, quand dans la nuit il fut la proie d'une première attaque de paralysie, suivie d'une seconde dans la journée de mardi qui faillit l'emporter. Son état semblait désespéré aux docteurs Vulpian, Worms, Lereboullet et Guillaumez appelés en consultation; depuis, une légère amélioration s'est produite, mais l'issue fatale n'a été que retardée. La mort de Baudry est une grande perte, non seulement pour l'art, mais encore pour ses deux enfants dont l'aîné n'a que six ans.

Baudry est né le 7 novembre 1828 à la Roche-sur-Yon, son père était un simple sabotier. Ses dispositions artistiques se manifestèrent d'une façon si surprenante que le conseil général du département lui vota une pension de quinze cents francs pour venir étudier la peinture à Paris. Successivement élève de Drolling et de Sartoris, Baudry remporta le prix de

Rome en 1850, et sa personnalité s'affirma d'une façon puissante dans ses envois de la villa Médicis au Salon de 1857. Toute une série d'œuvre considérables vint depuis affirmer sa réputation que la décoration du foyer de l'Opéra a consacrée avec éclat.

M. de Cardenas, ambassadeur d'Espagne, a présenté samedi au Président de la République les lettres de rappel qui mettent fin à sa mission. M. de Cardenas était très sympathique à Paris par l'urbanité de ses manières et la distinction de son esprit, et son départ ne causera que des regrets.

Il a pour successeur M. José Luis de Albareda qui appartient à une vieille famille de Cadix. Homme d'élégance et de beau-vivre, fin lettré, polémiste habile, M. de Albareda a remporté de nombreux succès au barreau de Madrid d'abord, puis dans la presse et à la Chambre. Comme diplomate, il a représenté avec distinction l'Espagne à La Haye et à Lisbonne. Comme homme politique, il a eu le portefeuille des travaux publics sous le premier ministère de M. Sagasta.

Il est le fondateur de la *Revista de Espana*, une des publications les plus importantes de l'Espagne, et d'un journal de sport très prospère *El Campo*. Cet homme politique, en effet, se double d'un sportsman consommé, et c'est à la pratique constante des exercices du corps qu'il doit d'avoir consommé une jeunesse inaltérable malgré ses cinquante ans. L'arrivée de M. de Albareda sera une bonne fortune pour les salons de Paris, et il n'est pas douteux qu'avec lui l'ambassade d'Espagne ne devienne un terrain mondain d'élection, le théâtre de réunions charmantes et choisies.

BACHAUMONT.

L'Administrateur-Gérant: F. MARTIN.

Conformément au Règlement du Cercle des Étrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 17 janvier 1886

| | |
|--|----------|
| VILLEFRANCHE, b. Genova, ital., c. Luchesi, | charbon. |
| MENTON, b. Sant'Antonio, ital., c. Fanciulli, | id. |
| NEWCASTLE, vapeur Statira, angl., c. Eggesfield, | houille. |
| CANNES, b. Fortune, fr., c. Moutte, | sable. |
| id. b. Charles, fr., c. Allègre, | id. |
| id. b. Trois-Frères, fr., c. Ricord, | id. |
| id. b. Virginie, fr., c. Isoard, | id. |
| id. b. Ange-Gardien, fr., c. Pierre, | id. |
| id. b. Gambetta, fr., c. Fornéro, | id. |
| id. b. Marceau, fr., c. Gardin, | id. |

Départs du 11 au 17 janvier 1886

| | |
|---|-----------|
| CIVITA-VECCHIA, b. Genova, ital., c. Luchesi, | sur lest. |
| CANNES, b. Fortune, fr., c. Moutte, | id. |
| id. b. Charles, fr., c. Allègre, | id. |
| id. b. Trois-Frères, fr., c. Ricord, | id. |
| id. b. Virginie, fr., c. Isoard, | id. |
| id. b. Ange-Gardien, fr., c. Pierre, | id. |

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 7, 7^{me} année (16 janvier 1886) :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessin de G. de Billy. — Gazette héraldique, par H. Gourdon de Genouillac. — Jacqueline, par Meryem, dessin de Hy. — La première toile, par L. Lacuria, dessin original de Bernard. — Costumes de Giote, par L. Flameng, Mouchot, Hy et Nelti. — Les succès de Phi-

lidas, par Thiébaud-Sisson, dessin original de Binpot. — L'Hiver, dessin de Harpignies. — Courrier de Nice, par Mario, dessin original de Bukoval. — Chronique mondaine, par Montjoye. — Courrier des Théâtres, par Hachem, dessin original de Bukoval. — Chronique financière, par Bonconseil. — Petites Correspondances, par Le Commandeur.

Etude de M^e DONNÈVE, avocat rue des Briques, à Monaco

A VENDRE PAR LICITATION

Le trente janvier prochain, jour de samedi, à dix heures du matin, devant M. Schauflier, vice-président du Tribunal Supérieur, délégué à cet effet, dans la salle d'audience dudit Tribunal, au Palais de Justice, à Monaco, l'immeuble ci-après désigné, dépendant de la succession Gaziello;

Sur la poursuite de la dame Mathilde Gaziello, veuve Oulion, sans profession, demeurant à Monaco;

Ayant M^e Donnève pour avocat;

Contre :

- 1^o La dame Sabine Gaziello, épouse Borghini;
- 2^o Les enfants de la dame Barbaretti Gaziello, décédée épouse Engremy;
- 3^o Et les enfants d'Honoré Gaziello, colicitant.

DÉSIGNATION DE L'IMMEUBLE

Un groupe de trois constructions sises à Monaco, au quartier de la Condamine, et connues sous le nom d'Annexe de l'hôtel des Bains. Une grille en fer, fixée sur parapet, entoure la propriété au midi et à l'est. Le bâtiment principal fait face au boulevard de la Condamine. En arrière de ce bâtiment et formant, au nord et à l'ouest, deux des côtés de la cour, se trouvent deux autres constructions dites bâtiments de dépendances. Le tout occupe un terrain d'une superficie de quatorze cent soixante-dix-huit mètres cinquante-cinq décimètres carrés, et confondue, dans son ensemble, de l'est, au boulevard de la Condamine; de l'ouest, au sieur Joseph Marquet; du nord, au sieur François Aureglia, et du midi à l'avenue Caroline.

La vente de cet immeuble, autorisée par jugement du vingt et un juillet dernier, enregistré, avait été fixée au seize novembre dernier, mais aucune offre ne s'étant produite, elle a été remise audit jour trente janvier prochain, pour être faite au rabais, sur la diminution de la mise à prix, s'il y a lieu, et en un seul lot

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente a été déposé au Greffe dudit Tribunal Supérieur le vingt et un août dernier.

La mise à prix a été fixée par le jugement sus-énoncé à la somme de cent trente mille francs, chiffre qui sera l'objet de rabais, s'il y a lieu.

Fait et rédigé par moi, avocat poursuivant, à Monaco le vingt-six décembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

Le Cher A. DONNÈVE.

Enregistré à Monaco le 28 décembre 1885, n° 76 recto, case 6. Reçu : un franc.

Signé : RAISSEQUIER.

VENTE PUBLIQUE DE MEUBLES

Le lundi premier février prochain à deux heures du soir, dans trois bâtiments sis à Monaco, boulevard de la Condamine, connus sous le nom de Hôtel Bristol, il sera procédé à la vente publique aux enchères du beau mobilier contenu dans les trois villas, comprenant : literie complète bois d'acajou, armoires à glace, toilettes, fauteuils, divans, bibliothèque, bureaux, lingerie, rideaux, tapis, vaisselle, cristaux, batterie de cuisine, etc. etc.

Au comptant.

Monaco, le 19 janvier 1886.

MONACO. — Imprimerie du Journal de Monaco. 1886.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

| Janvier 1886 | PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer. | | | | | TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord) | | | | | HUMIDITÉ RELATIVE moyenne | VENTS | ÉTAT DU CIEL | | | | | | |
|-----------------------|---|-------|--------------|--------------|--------------|--|------|--------------|--------------|--------------|---------------------------|------------------|-----------------------------------|-----|----|------------|------|----|--|
| | 9 h. du mat. | midi | 3 h. du soir | 6 h. du soir | 9 h. du soir | 9 h. du mat. | midi | 3 h. du soir | 6 h. du soir | 9 h. du soir | | | | | | | | | |
| | 12 | 751.5 | 749.8 | 749.8 | 749.9 | 751.2 | 5.6 | 8.2 | 8.2 | 7.4 | | | | 8.2 | 54 | S O modéré | beau | | |
| 13 | 53.7 | 50.2 | 51.1 | 50.1 | 49.2 | 7.4 | 9.2 | 7.8 | 6.8 | 6.4 | 51 | S E modéré | id. | | | | | | |
| 14 | 48.1 | 49.2 | 51.2 | 53.2 | 55.1 | 7.2 | 7.8 | 8.2 | 8.8 | 10.8 | 70 | S E assez fort | couvert-pluie | | | | | | |
| 15 | 61.3 | 61.7 | 60.2 | 61.3 | 61.4 | 10.2 | 10.4 | 10.6 | 9.2 | 8.4 | 74 | S E modéré | beau | | | | | | |
| 16 | 59.1 | 59.4 | 57.3 | 56.6 | 56.4 | 8.6 | 10.4 | 10.6 | 9.6 | 9.4 | 73 | S E modéré | id. | | | | | | |
| 17 | 53.6 | 52.5 | 51.8 | 51.9 | 52.1 | 8.8 | 10.4 | 10.6 | 9.4 | 8.4 | 72 | S E puis S O id. | id. | | | | | | |
| 18 | 50.1 | 49.2 | 47.4 | 46.2 | 45.6 | 9.1 | 10.2 | 10.2 | 8.6 | 8.6 | 66 | id. | id. | | | | | | |
| DATES | | | | | | | | | | | | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | |
| Températures extrêmes | | | | | Maxima | 10.2 | 11.4 | 9.5 | 13.2 | 12.6 | 12.7 | 13.1 | Pluie tombée : 13 ^{mm} 5 | | | | | | |
| | | | | | Minima | 4.2 | 4.5 | 5.6 | 7.2 | 6.8 | 6.8 | 6.7 | | | | | | | |